

LES BONNES PRATIQUES D'HYGIENE
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS POUR PERSONNES AGÉES



2.8

L'hygiène des locaux

Maîtrise de la contamination de l'environnement

La maîtrise de l'environnement microbien air et surfaces en secteur gériatrique est indispensable pour la protection des personnes hébergées et du personnel.

Elle doit être adaptée au type de patient accueilli. Cette maîtrise sera facilitée par un contexte architectural bien étudié :

- disposition des locaux et équipements répondant aux fonctions,
- matériaux peu contaminables et d'entretien aisé.

C'est pourquoi une attention particulière sera accordée à l'architecture lors de la conception ou de la rénovation des unités de gériatrie.

Comment maîtriser la contamination de l'environnement ?

La fragilité des patients et la multiplicité des réservoirs microbiens dans l'environnement des établissements de soins gériatriques justifient de

mettre en place des moyens pour obtenir des locaux à contamination maîtrisée.

◆ Définir les zones à risque

« Une zone à risques de biocontamination* est un espace géographiquement défini et délimité dans lequel des individus, des produits et co-produits, des matériels et l'environnement sont particulièrement vulnérables à la biocontamination » (1).

Une équipe pluridisciplinaire (personnel du service, hygiéniste, microbiologiste) établit la classification du service en différentes zones à risque. A titre d'exemple, le tableau X propose une classification pour les unités de gériatrie.

Pour chaque zone, on doit retrouver une cohérence en terme d'architecture, de traitement d'air, de comportement, de tenue vestimentaire et de procédures d'entretien des locaux. Des prélèvements d'environnement ponctuels et ciblés sur certains points critiques de la zone 3 peuvent objectiver que les procédures d'entretien mises en œuvre permettent d'obtenir les résultats escomptés.

	Niveau d'hygiène requis	Locaux
Zone 1	standard	<ul style="list-style-type: none"> • hall d'entrée, • bureaux, • salle de réunion.
Zone 2	renforcé	<ul style="list-style-type: none"> • chambre de patient, • couloir de l'unité, • salle à manger, • salle de rééducation.
Zone 3	élevé	<ul style="list-style-type: none"> • office de désinfection du matériel, • local à linge sale et déchets, • chambre de patient en isolement, • salle de bains, • toilettes.
	<ul style="list-style-type: none"> • contamination microbiologique importante : fort risque de dissémination de micro-organismes. 	<ul style="list-style-type: none"> • office de préparation de soins et des médicaments, • réserve linge propre.
	<ul style="list-style-type: none"> • environnement propre, à protéger. 	

Tableau X - Exemple de classification des différentes zones d'une unité de gériatrie (2).

- ◆ Mettre en œuvre les procédures adaptées à chacune des zones
- ◆ Veiller à l'application des procédures par des audits réguliers

Comment maintenir l'environnement à un taux de contamination acceptable ?

Il convient de respecter les principes de base suivants :

- ◆ **Former le personnel**
Cette démarche concernera le personnel d'encadrement et d'exécution.
- ◆ **Choisir un matériel adapté (3)**
Afin que les opérations de nettoyage*, de désinfection* et de bionettoyage* ne soient pas vectrices de germes, il faut toujours utiliser un matériel en parfait état de propreté.

- le nettoyage et la désinfection du mobilier du patient sont effectués avec une lavette à utilisation unique ; après opération, elle est déposée dans le circuit linge sale ou des déchets (lavette à usage unique),
- le balayage humide est également effectué avec une gaze jetable ou à utilisation unique,
- pour le lavage du sol, quelle que soit la technique choisie (bandeau coton, franges etc.), le textile de lavage est à utilisation unique et changé à chaque chambre.

- ◆ **Utiliser des produits détergent, désinfectant*, détergent-désinfectant*, offrant une garantie constante d'efficacité**
 - choix des désinfectants : cf. chapitre 2.4,
 - bonne utilisation des produits : respect des dilutions, des conditions d'utilisation, des dates de péremption.

<p>I. MATÉRIEL D'ENTRETIEN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire du matériel existant. • Fiches techniques d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> - Équipement chariot d'entretien, - Lavettes, - Balai « trapèze », - Balai applicateur, - Schéma machine à nettoyer les sols, - Machine à nettoyer les sols version spray - préparation et rangement, - Machine à nettoyer les sols version eau - préparation et rangement, - Aspirateur version eau - préparation et rangement. 	<p>IV. PROCÉDURES AGRÉÉES PAR LE C.L.I.N.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détartrage des appareils sanitaires et de leur robinetterie. • Bonnes pratiques d'hygiène et précautions universelles. • Nettoyage et désinfection des salles de bains. • Lavage des mains. • Situations nécessitant une désinfection complémentaire des chambres après départ du malade. • Principe du tri des déchets. • Tenue vestimentaire.
<p>II. PRODUITS DE DROGUERIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des produits sélectionnés année en cours. • Dotation des produits pour l'unité. • Recommandations pour la gestion des produits. • Fiches techniques <ul style="list-style-type: none"> - Savons, - Détergent tous usages, - Détergent-désinfectant, - Désinfectant hydro-alcoolique, - Eau de Javel, - Détartrant liquide, - Nettoyant sans alcool, - Émulsion spray cire, - Crème à récurer. 	<p>V. ORGANISATION DU TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes en matière d'organisation du travail Hygiène des locaux • Fiches d'entretien des locaux <ul style="list-style-type: none"> - Chambres à 2 lits, - Chambres à 1 lit, - Bureaux cadre infirmier et médecin, - Bureau accueil infirmier, - Office propre préparation soins infirmiers, - Office d'entretien du matériel, - Office alimentaire, - Office d'entretien et de stockage du matériel d'entretien, - Salle de bains, - Sanitaires du personnel, - Réserve, - Salle d'attente, - Couloir de l'unité, - Escaliers, - Vestiaires. • Postes de travail descriptif des tâches à réaliser si : <ul style="list-style-type: none"> - 1 agent présent - 2 agents présents - 3 agents présents
<p>III. MODES OPÉRATOIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Balayage humide, - Lavage des sols, - Décapage d'un sol « au mouillé », - Traitement de protection d'un sol en PVC, - Méthode spray pour l'entretien des sols, - Entretien d'un sol en PVC traité polyuréthane, - Entretien de la chambre du malade en sa présence, - Entretien de la chambre du malade après son départ, - Entretien des peintures, - Entretien des fenêtres, - Entretien des couloirs et escaliers, - Cuisine relais ou tisanerie. 	<p>VI. SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT</p> <p>Résultats et interprétation d'éventuels résultats de prélèvements ciblés effectués au niveau des surfaces.</p>

Tableau XI -
Sommaire du dossier
« Hygiène
des locaux ».

Tableau XII - Fiche type d'entretien d'une chambre.

Hôpital : _____
 Service : _____
 Unité : _____
 Année : _____

Local : **chambre Mr XXXXX**
 Niveau de propreté requis **2**
 (d'après la classification adoptée par le service)

Fiche type d'entretien d'une chambre

Équipement	Matériaux	Responsabilité des tâches	
		Agent de service hospitalier (ASH)	autre personne à préciser
Sol et plinthes	les PVC traités polyuréthane		
Murs	toile de verre peinte		
Plafond	bouche aération : 2 luminaires : 2		
Ouvertures	1 porte 1 fenêtre		
Sanitaires	1 lavabo 1 WC		
Mobilier	1 lit 1 table de chevet 1 table de repas 1 fauteuil		

Observations :

Fonctions du local : hébergement
 Heures d'occupation : 24 h/24
 Horaires d'entretien recommandé : après la toilette du patient, avant le déjeuner.

Entretien quotidien

Exemple de répartition des tâches et liste des différentes opérations à réaliser

ASH

- Vérification de l'état de propreté et fonctionnement
- Bionettoyage* du lavabo, du WC
- Vérification approvisionnement papier, savon
- Balayage humide du sol
- Évacuation des déchets
- Nettoyage-désinfectant des poignées des portes
- Lavage du sol avec solution de détergent désinfectant

Aide-soignant (AS)

- Nettoyage-désinfectant
- Lit
 - Table de chevet
 - Table de repas
 - Fauteuil

◆ Choisir une technique qui ne soit pas vectrice de micro-organismes (4)

- appliquer le dépoussiérage humide des surfaces,
- éviter les croisements de circuits,
- organiser le travail : toujours aller du moins contaminé vers le plus contaminé.

◆ Mettre en place un dossier « hygiène des locaux » (5)

Il constitue le document de référence du service, regroupe l'ensemble des fiches de matériel,

produits, modes opératoires et procédures en vigueur. Il est utilisé quotidiennement par le personnel hôtelier et soignant. Il permet la traçabilité des opérations de nettoyage et de désinfection périodique des surfaces.

Le tableau XI constitue un exemple de sommaire du dossier hygiène des locaux. Des fiches d'entretien peuvent être tenues à jour pour les locaux les plus importants : les tableaux XII et XIII présentent des modèles de fiche et de calendrier d'entretien d'une chambre de patient.

Hôpital : _____
 Service : _____
 Unité : _____
 Année : _____

Local : **chambre Mr XXXXX**

Calendrier d'entretien périodique

Légende : H Hebdomadaire
 BM Bimensuel
 M Mensuel
 T Trimestriel
 A Annuel

Consignes : Indiquez la date de réalisation des différents travaux et signez lisiblement par les initiales.

Travaux à réaliser et fréquence (1)	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Bionettoyage* des portes H												
Bionettoyage : - corbeille à papier - sol H												
Bionettoyage du mobilier BM												
• Détartrage appareils sanitaires • Nettoyage des vitres • Dépoussiérage des bouches aération • Récurage des sols M												
• Nettoyage-désinfectant des murs, du plafond • Nettoyage de la fenêtre T												
• Lessivage des murs • Démontage et nettoyage des luminaires, bouches aération A												

Bibliographie

1 - Guide du bionettoyage GPEM : SL. Collection marchés publics n°5670 J.O.
 2 - SQUINAZZI F. (Laboratoire d'hygiène de la ville de Paris). La maîtrise de l'environnement microbien à l'hôpital, contamination hospitalière et démarche de prévention. (Conférence présentée à la journée d'hygiène hospitalière du groupe hospitalier Lariboisière Paris. 20 juin 1997).

3 - GIRARD R, MONNET D, FABRY J. Guide technique d'hygiène hospitalière. Ed Fondation Mérieux.

4 - LERBUT G, WAGENER JC. Hygiène et qualité de l'environnement. Ed J. Lanore.

5 - BRUT A. L'entretien des locaux au CHU de Grenoble, Revue Hospitalière de France 1996, 6: 694-699.

**Tableau XIII -
 Calendrier d'entretien
 périodique.**



Lexique

AFNOR

Association Française de Normalisation.

Association ayant pour mission de coordonner les programmes de normalisation en France et d'encourager la diffusion et l'application des normes.

antisepsie

Opération au résultat momentané permettant, au niveau des tissus vivants, dans la limite de leur tolérance, d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver les virus, en fonction des objectifs fixés. Le résultat de cette opération est limité aux micro-organismes présents au moment de l'opération (AFNOR NF T 72 101).

antiseptique

Selon AFNOR NF T 72 101, un antiseptique est un produit ou un procédé utilisé pour l'antisepsie dans des conditions définies. Si le produit ou le procédé sont sélectifs, cela doit être précisé. Ainsi, un antiseptique ayant une action limitée aux champignons est un antiseptique à action fongicide.

bactéricide

Produit ou procédé ayant la propriété de tuer les bactéries dans des conditions définies (AFNOR, Comité Européen de Normalisation).

bactériostatique

Produit ou procédé ayant la propriété d'inhiber momentanément les bactéries dans des conditions définies (AFNOR).

biocontamination

Contamination d'une surface (biologique ou inerte) ou d'un fluide par des micro-organismes véhiculés par l'air (contamination aéroportée ou aérobiocontamination), par des êtres vivants (la contamination par contact avec les mains en est la modalité majeure) ou par les objets. (Association pour la Prévention et l'Étude de la Contamination)

biofilm

Ensemble de micro-organismes et de leurs sécrétions macromoléculaires qui sont présents sur la surface d'un matériau (Association pour la Prévention et l'Étude de la Contamination).

bionettoyage

Procédé de nettoyage, applicable dans une zone à risques, destiné à réduire momentanément la biocontamination d'une surface. Il est obtenu par la combinaison appropriée d'un nettoyage, d'une évacuation des produits utilisés et des salissures à éliminer, de l'application d'un désinfectant.

cas acquis

Le caractère acquis d'une bactérie multirésistante peut être affirmé si un dépistage systématique à l'entrée dans un service a été réalisé et si celui-ci est négatif. La découverte d'une telle bactérie au cours du séjour plus de 48 à 72 heures après l'admission chez un patient antérieurement négatif laisse présumer que la bactérie a été acquise par transmission au cours du séjour.

cas importé

Le caractère importé depuis un autre établissement d'une bactérie multirésistante peut être affirmé si un dépistage systématique à l'entrée du patient dans le service a été réalisé et si celui-ci est positif. La découverte d'une telle bactérie chez un patient moins de 48 à 72 heures après l'admission laisse présumer que la bactérie a été transmise antérieurement par rapport au séjour actuel.

colonisation (colonisé)

Présence d'une bactérie dans un site qui en est normalement exempt, mais cette bactérie n'est responsable d'aucun symptôme local ou général d'infection ; exemple : présence d'une bactériurie isolée à *Staphylococcus aureus* dans les urines sans aucun signe d'infection urinaire.

désinfectant

Produit ou procédé utilisé pour la désinfection, dans des conditions définies. Si le produit ou le procédé est sélectif, ceci doit être précisé. Ainsi, un désinfectant ayant une action limitée aux champignons est désigné par : désinfectant à action fongicide (AFNOR NFT 72 101).

désinfection

- ◆ Opération au résultat momentané permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver les virus indésirables portés par des milieux inertes contaminés, en fonction des objectifs fixés. Le résultat de cette opération est limité aux micro-organismes présents au moment de l'opération (AFNOR NFT 72 101). L'usage du terme « désinfection » en synonyme de « décontamination » est prohibé.
- ◆ Terme générique désignant toute action à visée antimicrobienne, quel que soit le niveau de résultat, et utilisant un produit pouvant justifier *in vitro* des propriétés autorisant à le qualifier de désinfectant ou d'antiseptique. Il devrait logiquement toujours être accompagné d'un qualificatif et l'on devrait ainsi parler de :
 - désinfection des dispositifs médicaux (= du matériel médical)
 - désinfection des sols,
 - désinfection des surfaces par voie aérienne,
 - et même désinfection des mains ou d'une plaie (Société Française d'Hygiène Hospitalière et Comité Européen de Normalisation).
- ◆ Élimination dirigée de germes destinée à empêcher la transmission de certains micro-organismes indésirables, en altérant leur structure ou leur métabolisme indépendamment de leur état physiologique (CEN)

nettoyage

Opération d'élimination des salissures (particulaires, biologiques, liquide,...) avec un procédé faisant appel dans des proportions variables les unes par rapport aux autres, aux facteurs suivants : action chimique, action mécanique, temps d'action de ces deux paramètres et température.

nettoyage-désinfectant

Produit présentant la double propriété de détergence et de désinfection (Société Française d'Hygiène Hospitalière).

porteur (portage)

Présence d'une bactérie dans un site où sa présence est habituelle sans qu'elle soit responsable d'infection ; exemple : présence de *Staphylococcus aureus* dans les narines ou dans d'entérobactéries dans les selles.

précautions standard

Ensemble des précautions d'hygiène qui s'appliquent à tout patient sans tenir compte de l'existence d'une éventuelle infection. Ces précautions intègrent la protection du personnel vis à vis des liquides biologiques, la prévention des accidents d'exposition au sang et les bonnes pratiques d'hygiène visant à limiter la transmission des micro-organismes hospitaliers lors des soins. Les précautions standard concernent l'hygiène des mains, les techniques de soins, le nettoyage et la désinfection du matériel de soins, l'entretien des locaux, de la vaisselle et du linge, la prévention des accidents d'exposition aux liquides biologiques dont le sang. L'application des précautions standard est indispensable à l'efficacité d'une politique de contrôle des infections nosocomiales.